

# CODEX ALIMENTARIUS COMMISSION



Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations



World Health  
Organization

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy - Tel: (+39) 06 57051 - E-mail: [codex@fao.org](mailto:codex@fao.org) - [www.codexalimentarius.org](http://www.codexalimentarius.org)

Agenda Item 3, 5 and 6

CRD18

ORIGINAL LANGUAGE ONLY

## JOINT FAO/WHO FOOD STANDARDS PROGRAMME CODEX COMMITTEE ON METHODS OF ANALYSIS AND SAMPLING

42<sup>nd</sup> Session

Budapest, Hungary

13 – 16 June 2023

with report adoption on 20 June 2023 (virtual)

*(Comments of Senegal)*

### Point 3 de l'ordre du jour: Approbation des méthodes d'analyse et des plans d'échantillonnage pour les dispositions des normes du Codex: (CX/MAS 23/42/3)

**Contexte :** Le Comité du Codex sur les méthodes d'analyse et d'échantillonnage est invité à approuver les méthodes d'analyse proposées par le Comité de coordination FAO/OMS pour l'Afrique sur les méthodes d'analyse pour les dispositions de la Norme pour la viande séchée (CXS 350-2022) (adoptée par le CAC45 à l'étape 8) figurant à l'Annexe III du document de travail.

**Position :** Le Sénégal soutient les propositions de méthodes données par le CCAFRICA.

**Justification :** Vu l'importance de la norme sur la viande séchée consommée et commercialisée au niveau international, il est nécessaire de disposer des méthodes d'analyse.

### Point 5 de l'ordre du jour: Document d'information: Directives sur l'incertitude de mesure (CXG 54-2004): (CX/MAS 23/42/7)

**Contexte :** Lors de la CCMAS39, il a été convenu d'entamer des nouveaux travaux sur la révision des Directives sur l'incertitude de mesure (CXG 54-2004) et il a été noté qu'un document d'information comprenant des exemples sera présenté en soutien à la révision des directives CXG 54 – 2004.

A sa 40<sup>ème</sup> session, le Comité a noté que le document d'information avait pour but de donner quelques exemples sur les procédures d'estimation de l'incertitude de mesure et de fournir à l'utilisateur certaines références sur des sujets généraux.

Le document n'a pas été examiné car il fallait y inclure les modifications apportées à la révision des Directives CXG54 pendant la session. Il a été prévu de présenter le document à la quarante et unième session du Comité, pour examen.

Lors de la 41<sup>ème</sup> session, le Comité a convenu de demander à l'Allemagne de réviser le document d'information en tenant compte des observations et des décisions prises lors de la session, pour diffusion afin de recevoir des observations et pour examen par la quarante-deuxième session du CCMAS.

Ces modifications portaient sur :

- Quelques modifications d'ordre rédactionnel ont été apportées dans l'ensemble du document.
- Un résumé du débat sur la méthode de Monte Carlo (avec un exemple) a été ajouté à la section 2.  
Une nouvelle note a été ajoutée à la fin de la section 3 concernant le cas où la précision dépend des concentrations.
- Un paragraphe a été ajouté à la fin de la section 5 concernant la nécessité d'effectuer une étude de vérification.
- Une nouvelle note a été ajoutée à la fin de la section 7 concernant le sous-échantillonnage.

- Le paragraphe concernant les intervalles de confiance pour les estimations de l'écart type a été reformulé afin de préciser la syntaxe Excel et les expressions mathématiques sous-jacentes.
- Un bref paragraphe a été ajouté au début de la section 9 résumant les types de procédures décrites dans la norme ISO 5725-3 révisée et la nouvelle norme ISO TS 23471.
- Les références ont été mises à jour.

Ainsi, le Comité est invité :

- a. à approuver le projet de document d'information proposé (Appendice I).
- b. à publier le document d'information sur le site Web du Codex.

**Position** : le Sénégal approuve le document soumis en appendice 1.

**Justification** : les modifications ont été bien apportées conformément aux recommandations du Comité lors de la 41<sup>ème</sup> session.

**Point 6 de l'ordre du jour: Révision des Directives générales sur l'échantillonnage (CXG 50-2004): (CX/MAS 23/42/8)**

**Contexte** : Lors de la CCMAS39, il a été convenu d'entamer des nouveaux travaux sur la révision des Directives générales sur l'échantillonnage (CXG 50-2004).

A sa 40<sup>ème</sup> session le CCMAS a soutenu la poursuite des travaux sur la révision des Directives CXG50 conformément à la hiérarchisation des travaux convenue pendant sa trente-neuvième session.

Les Directives générales sur l'échantillonnage révisées (CXG 50-2004) représentent les travaux décrits dans le document de projet initial et la liste de priorités pour décrire la conception et l'évaluation des plans d'échantillonnage pour le commerce international des produits alimentaires.

Lors de la CCMAS41, le Comité a décidé de mandater un groupe de travail électronique présidé par la Nouvelle-Zélande et co-présidé par l'Allemagne afin de poursuivre la révision des directives CXG50 et de prêter attention aux questions clés identifiées. Il a été chargé en plus de poursuivre l'élaboration des documents de soutien : le livre électronique et le guide de sélection et de conception des plans d'échantillonnage. Il a été également convenu d'organiser un webinaire pour aider à informer les délégués de certaines des questions clés en cours de discussion au sein du groupe de travail électronique afin de faciliter le débat et la finalisation des directives.

A cet effet, pour la 42<sup>ème</sup> session du CCMAS, le Comité est invité à :

1. examiner les Directives CXG 50 révisées (Appendice I) et de les avancer à l'étape 8 ; et
2. reconduire le groupe de travail électronique en vue de conclure l'élaboration du document d'information (livre électronique avec des applications de plans d'échantillonnage).

**Position** : Le Sénégal prend acte des révisions apportées et soutien l'adoption à l'étape 8.

**Justification** : Compte tenu de l'importance de la conception et de l'évaluation des plans d'échantillonnage pour le commerce international des produits alimentaires, il est nécessaire de disposer de ces directives.